DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-064

L'an deux mille vingt trois, le 6 février à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 31 janvier 2023

Nombre de délégués : ☐ en exercice: 29 présents : 22 □ votants: 29

PRESENTS: M. Pierre VERGNOLLE M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, M. Roland POURCHET, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Annie ARNAUD, Valérie Isabelle BONIN, Mme Sandrine FUSADE, M. Francis CUBERTAFON, Mme Pascale BRACHET et Mme Stéphanie TOESCA, conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés: M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, M. Laurent GORYL, M. Jean-Claude DUPUY, M. Alain BLONDY.

Jacques BLONDY donne pouvoir à Christiane BARRY Patrice DELAGE donne pouvoir à François BOISSERIE Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX Ludovic TURPIN donne pouvoir à Francis CUBERTAFON Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE Jean-Claude DUPUY donne pouvoir à Annie ARNAUD Alain BLONDY donne pouvoir à Monique PLAZZI

SECRETAIRE: Stéphanie TOESCA

OBJET:

Décisions prises en application du L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur: P. VERGNOLLE

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire des décisions suivantes :

- 2022-143 : Construction d'un atelier à usage de conserverie Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre
- 2022-144 : Convention de mise à disposition du club-house de la salle multisports avec le Club Arédien de Lutte pour l'organisation des demi-finales du Championnat de France Féminin les 9 et 10 décembre 2022
- Convention de mise à disposition du club-house de la salle multisports avec - 2022-145 : l'Athlétic Club Arédien pour l'organisation d'une assemblée générale le 8 décembre 2022
- Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le Judo Club du Pays de Saint-Yrieix le vendredi 16 décembre 2022 de 17h à 23h
- Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le - 2022-147 : Basket Club du Pays de Saint-Yrieix pour l'organisation d'une compétition le samedi 17 décembre 2022 de 10h à 20h
- Indemnisation pour le sinistre à Villasport carrelage plages intérieures du 17 mai - 2022-148 : 2018 - 6°acompte
- 2022-149 : Construction d'un garage et d'ateliers intercommunaux Marché de maîtrise d'œuvre

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- 2022-146 :

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20230206-DC2023540103-DE Date de télétransmission : 10/02/2023 Date de réception préfecture : 10/02/2023

- <u>- 2022-150</u>: Convention d'autorisation d'accès au Domaine de Chauffaille aux unités de gendarmerie de la région Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre des journées de formation des personnels de la gendarmerie
- <u>- 2022-151</u>: Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Patrice CLUNIAT et Madame Françoise VIGNAL
- 2022-152 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Georges SOIRAT
- 2022-153 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Gillette ALPHONSE
- 2022-154 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Sylviane BAUDOT
- 2022-155 : Contrat de location à titre précaire d'une partie de l'ensemble immobilier situé rue de l'Egalité 87500 Saint-Yrieix-la-Perche avec le SCI MG IMMO du 1er janvier au 30 avril 2023
- <u>- 2022-156</u>: Convention de mise à disposition de locaux à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour l'année 2023
- 2022-157 : Convention d'installation de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'année 2023
- 2022-158 : Convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison France Services avec SATHE 87 pour l'année 2023
- <u>- 2022-159</u>: Convention de mise à disposition de locaux au Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Limousin pour l'année 2023
- 2022-160 : Convention de mise à disposition de locaux à l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne pour l'année 2023
- <u>-2022-161</u>: Convention de mise à disposition de locaux pour l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) pour l'année 2023
- 2022-162 : Convention de mise à disposition d'un bureau à la DDETSPP pour l'année 2023
- 2022-163 : Convention de mise à disposition de locaux à la FNATH pour l'année 2023
- <u>- 2022-164</u>: Convention de mise à disposition de locaux à Initiative Haute-Vienne pour l'année 2023
- 2022-165 : Convention d'installation du Défenseur des Droits pour l'année 2023
- 2022-166 : Convention de mise à disposition de locaux au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées pour l'année 2023
- <u>- 2022-167</u>: Convention de mise à disposition de locaux à l'Union Départementale CFDT Haute-Vienne pour l'année 2023
- <u>- 2023-001</u>: Convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison France Services avec l'association Infodroits pour l'année 2023
- <u>- 2023-002</u>: Incendie du bâtiment d'accueil de l'aire des gens du voyage du 27 septembre 2020 Premier acompte d'indemnisation
- <u>- 2023-003</u>: Convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison France Services avec le Planning Familial 87 pour l'année 2023
- <u>- 2023-004</u>: Convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison France Services avec le Centre d'Information et de Recrutement de la Marine Nationale pour l'année 2023
- <u>- 2023-005</u>: Convention de mise à disposition du club-house de la salle multisports avec l'Espérance Arédienne Tennis de Table le 7 janvier 2023
- <u>- 2023-006</u>: Convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison France Services avec la Ligue de l'Enseignement pour l'année 2023
- <u>- 2023-007</u>: Convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison France Services avec le Groupe FEL pour l'année 2023

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Restructuration de la Maison de l'Enfance - Avenant n°1 au lot n°2 - Couverture -- 2023-008: Zinguerie Contrat portant intervention de Monsieur Stéphane LARRIEU au cinéma AREVI - 2023-009 : sur la saison 2022-2023 Convention de mise à disposition du club-house de la salle multisports avec Saint-- 2023-010 : Yrieix Triathlon pour l'organisation d'un Comité Directeur le vendredi 13 janvier 2023 de 19h00 à 23h00 - 2023-011 : Restauration de l'église Saint-Léger - Seconde tranche - 19230 Ségur-le-Château -Attribution des marchés de travaux Convention de mise à disposition de locaux à Marcognac pour l'année 2023 - 2023-012 : Convention d'occupation précaire du site de la déchetterie professionnelle à M. - 2023-013 : Adrian MATEI du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 - 2023-014: Restauration de l'église Saint-Léger à Ségur-le-Château - Marché de dépose repose du mobilier Ensemble rural de La Rivière 19210 Saint-Eloy-les-Tuileries - Travaux de - 2023-015 :

consolidation d'urgence du logis - Attribution du marché de travaux

La secrétaire

S. TOESCA

Au registre sont les signatures Pour extrait certifiée conforme,

Le Président

D. BOISSERIE

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.